

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance **spéciale** des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **JEUDI, le 25 mars 2021**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **dix-huit heures trente**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Yves Laflamme
Jean-Guy St-Pierre
Jean-Yves Gosselin
Mesdames
Sandra Proulx
Huguette Blais
Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 291-2021 du 24 mars 2021 qui prolonge cet état d'urgence sanitaire pour une période additionnelle soit jusqu'au 2 avril 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en personne ou par audioconférence

R-061-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance spéciale du conseil, il est 18h30

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

- 1 Ouverture de la séance spéciale
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Loisirs
 - 3.1 Tarifs camp de jour 2021
- 4 Travaux publics
 - 4.1 Soumissions pour inspections des bornes incendie 2021
- 5 Projets
 - 5.1 Programme réhabilitation du réseau routier local – volet - redressement des infrastructures routières locales, Montée Morigeau
 - 5.2 Projet combiné d'un ascenseur et d'un escalier de secours
- 6 Levée de la séance spéciale

R-062-2021

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme
APPUYÉ par : Sandra Proulx
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

3 LOISIRS

3.1 TARIFS CAMP DE JOUR 2021

Les préparatifs pour la tenue du camp de jour 2021 vont bon train. Tout comme pour l'été 2020, la municipalité travaille ce dossier en suivant les consignes de la santé publique.

Une nouvelle tarification est proposée pour l'été 2021.

Après analyse et discussion;

R-063-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la nouvelle grille de tarification pour l'été 2021.

4 TRAVAUX PUBLICS

4.1 SOUMISSIONS POUR INSPECTIONS DES BORNES INCENDIE 2021

La mise à jour du schéma de couverture de risque de la MRC de Montmagny nécessite que les municipalités fournissent à la MRC les données concernant différents aspects répondant au besoin du schéma de couverture de risque. Ainsi, la municipalité doit procéder une fois à tous les cinq ans à une inspection de toutes ses bornes incendies. Des soumissions ont été demandées à cet effet dont voici les résultats:

Simo	54.00\$ par borne incendie
LCS Drains secours	77.50\$ par borne incendie

Après analyse et discussion;

R-064-2021

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services du plus bas soumissionnaire soit Simo avec une offre de 54.00\$ par borne incendie.

5 PROJETS

5.1 PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET - REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES, MONTÉE MORIGEAU

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Montmagny a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS,

Après analyse et discussion;

R-065-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

5.2 PROJET COMBINÉ D'UN ASCENSEUR ET D'UN ESCALIER DE SECOURS

Le projet combiné d'un ascenseur et d'un escalier de secours à la Maison de la paroisse chemine toujours et des négociations sont en cours avec les différents partenaires impliqués au dossier. Une rencontre est prévue en début d'avril avec le ministère de la culture et les divers intervenants. Les principaux points à régler sont au niveau des matériaux à utiliser pour le revêtement extérieur de la structure et pour les portes et fenêtres.

Il est très important de mentionner que ce projet d'un ascenseur et d'un escalier de secours sont complémentaires et permettra

une meilleure accessibilité aux quatre étages de l'immeuble et surtout, par le fait même, une mise aux normes de sécurité de l'immeuble avec un escalier de secours annexé à l'ascenseur, cet édifice patrimonial, joyaux du patrimoine bâti de Saint-François de la Rivière-du-Sud.

À la suite de la surprise de l'appel d'offre et afin de se donner un montant maximum acceptable pour la réalisation de l'ensemble du projet, les membres du conseil discutent du dossier et souhaitent se fixer un montant qui permettra la réalisation de ce projet, si important pour la Municipalité.

Après analyse et discussion;

R-066-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de fixer un montant maximal acceptable de 525 000\$ taxes en sus pour la réalisation du projet d'ascenseur et d'escalier de secours à la Maison de la paroisse.

6 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités ;

R-067-2021

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance spéciale du conseil. Il est présentement 19h28.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.